

La Fédération Française de la Franchise dynamise son réseau avec l'arrivée de trois nouveaux membres et d'un nouvel expert

La Fédération Française de la Franchise affirme son engagement pour l'innovation et l'excellence du commerce en France en accueillant trois nouveaux membres - **Land&Monkeys** (boulangerie végétale), **Maison de la Literie** (spécialiste de la literie) et **Ségur** (expert de l'enquête et de la généalogie) - ainsi qu'un nouvel expert **Christophe Neppel**, Directeur associé du cabinet **SAD Marketing**. Aujourd'hui la Fédération Française de la Franchise regroupe plus de 190 réseaux adhérents et une soixantaine de membres dans son Collège des Experts.



LAND&MONKEYS - Membre "Nouvelle franchise"
Land&Monkeys est un réseau de boulangeries 100 % végétales, fondé en 2020 par Rodolphe Landemaine et Yoshimi Landemaine. L'enseigne revisite tous les classiques de la boulangerie-pâtisserie (baguettes, croissants, cookies, tartes, éclairs, sandwichs et quiches) en version 100 % végétale, sans aucun ingrédient d'origine animale.

www.land-and-monkeys.com

"Aujourd'hui présente à Paris, Bordeaux et Aix en Provence, Land&Monkeys a l'ambition de se développer en franchise dans les principales villes de France. Pour nourrir cette ambition, l'équipe Land&Monkeys a souhaité s'appuyer sur l'accompagnement de la FFF et de son réseau d'experts. Être membre de la FFF est un gage de sérieux incontournable pour toutes les jeunes enseignes qui se lancent dans l'aventure de la franchise.", confie **Mathilde Gourlet Foucault**, Directrice Opérationnelle de l'enseigne.



MAISON de la LITERIE - Membre Actif

Maison de la Literie est une enseigne spécialisée dans la literie, avec 148 magasins répartis à travers la France. Forte de plus de 40 ans d'expérience, elle se distingue par son modèle de fabricant-distributeur, lui permettant de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production, de la conception jusqu'à la vente. Les collections de l'enseigne sont entièrement fabriquées en France, dans ses ateliers situés à Saint-Forgeot et Confolens.

www.maisondelaliterie.fr

"En rejoignant la Fédération Française de la Franchise, Maison de la Literie réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une dynamique d'excellence et de progrès collectif. Forte de plus de 40 ans d'expérience, notre enseigne souhaite bénéficier des meilleures pratiques du secteur et garantir à ses franchisés un accompagnement de référence. Nous sommes heureux d'intégrer une communauté engagée et de participer activement aux initiatives portées par la Fédération.", déclare **Alban Fremaux**, Directeur Général de l'enseigne.



SEGUR - Membre "Nouvelle franchise"

SEGUR (Société d'Enquêteurs et Généalogistes Unis pour le Renseignement) est une société spécialisée en généalogie successorale, fondée en 2015 par Vianney Paris, généalogiste fort de 25 ans d'expérience. Elle propose divers services, notamment l'identification et la localisation de bénéficiaires, héritiers ou légataires, la vérification de l'absence d'héritiers réservataires, l'élaboration de tableaux généalogiques, l'établissement de la dévolution successorale, ainsi que la recherche foncière et d'actifs successoraux.

www.segur.eu

"L'adhésion de SEGUR à la Fédération Française de la Franchise (FFF) marque une étape clé : elle confirme notre engagement dans une démarche de qualité, renforce notre crédibilité, et nous ouvre les portes d'un écosystème expert - formations, accompagnement juridique, réseau de pairs et reconnaissance auprès des partenaires. Pour nos futurs franchisés, c'est une garantie de sérieux, de transparence et d'accompagnement durable", précise **Vianney Paris**, Fondateur - Associé de Ségur.



Christophe Neppel - Nouvel expert

La Fédération Française de la Franchise est heureuse d'annoncer l'adhésion de **Christophe Neppel** au sein de son collège des experts. **Directeur associé du cabinet SAD Marketing** depuis plus de 20 ans, Christophe Neppel accompagne les réseaux de franchise dans leur structuration et leur développement, tant en France qu'à l'international. Fort d'une solide expérience, il est reconnu pour son expertise dans l'optimisation des processus d'expansion, l'amélioration de la rentabilité et la mise en œuvre de stratégies de croissance sur mesure. Spécialiste de la formation et du support opérationnel, il travaille au plus près des franchisés pour renforcer leur performance et maximiser leur potentiel de développement. Il conseille ainsi les franchisés dans le choix de leur implantation, effectue les études de marché et les prévisions de chiffre d'affaires. Son arrivée vient renforcer l'expertise collective de la FFF au service des acteurs du modèle franchisé.

www.sad-marketing.com

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise. La franchise représente en France 2 089 réseaux, 90 588 points de vente franchisés, pour plus de 88,64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 962 724 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé l'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com



Contacts médias



Florence Desremaux, Camille Fievre et Peter Even
teamrpf@monet-rp.com
Tél. : 02 53 35 50 20